



Circuit Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2019



Le Circuit Régional est une référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple, facile à médiatiser, il permet au CRE de valoriser des concours de la région, les propriétaires, les sponsors-partenaires des Ecuries et le partenaire privilégié du Circuit.

1 - Le Circuit Régional Amateur Hunter Horsefeed 2019

Le Circuit Régional Amateur Hunter « PADD » se court sur 6 étapes et sur deux niveaux :

- ✓ Ligue 1 : Epreuves Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Elite
- ✓ Ligue 2 : Epreuves Amateur 4, Amateur 3 et Amateur 2

A chaque étape, 2 épreuves par niveau compteront pour le Circuit Régional : Maniabilité ou Figures Imposées et Grand Prix. Pour chaque niveau, l'épreuve Circuit Régional se verra attribuer un coefficient de 2 au classement permanent fédéral. En Amateur 1, c'est l'épreuve Grand Prix qui sera dotée de ce coefficient.

2 - Définition d'une Ecurie

Une Ecurie est une personne physique ou morale, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité.

Seuls les cavaliers **titulaires d'une licence fédérale de compétition AMATEUR délivrée en Pays de la Loire** peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Circuit Régional.

Les cavaliers courent pour une seule Ecurie par saison et une seule ligue.

Une Ecurie peut porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal. Après inscription, une Ecurie conserve son nom principal au cours de la saison.

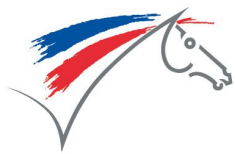
3 - Inscription d'une Ecurie

A. Conditions d'inscription d'une écurie

L'inscription de l'écurie se fait auprès du CRE avec la « fiche d'inscription » dûment remplie et signée. Cette fiche est disponible sur les sites du CRE ainsi que sur demande auprès du CRE.

B. L'inscription d'une Ecurie est possible tout au long de la saison. Pour qu'une étape soit prise en compte, l'écurie doit être inscrite avant la clôture des engagements de cette étape.

C. L'Ecurie doit fournir au CRE la preuve que chaque marque partenaire autorise l'utilisation de son nom par l'Ecurie en question et par le CRE lors de ses opérations de promotion / communication du Circuit Régional. Elle pourra fournir au CRE un document présentant l'activité de ce partenaire.



Circuit Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2019



4 – Engagement d'une Ecurie dans une étape

A. La participation en Ecurie au Circuit Régional ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant à l'avant programme du concours.

B. Les changements de chevaux sont libres.

C. Un cavalier qui engage plusieurs chevaux dans les épreuves du Circuit Régional doit déclarer, avant le début de l'étape, les couples participants au classement du Circuit. A défaut, le plus mauvais résultat sera pris en compte pour son écurie.

Les cavaliers Circuit Régional montant plusieurs chevaux dans une épreuve doivent monter leur cheval comptant pour le Circuit en premier.

5 – Gestion des résultats et attribution des points

A. Epreuves et répartition de la dotation réglementaire des épreuves :

A chaque étape du Circuit Régional, les épreuves proposées seront les suivantes : Amateur 4 (0.90m), Amateur 3 (1m), Amateur 2 (1.05m), Amateur 1 (1m10), Amateur 1 (1m10 ou 1m15), Amateur Elite (1m20 ou 1m25). Selon les étapes, les épreuves seront de type Grand Prix, Maniabilité ou Figure Imposées.

Pour toutes les épreuves, la répartition réglementaire sera appliquée (1 prix pour 4 partants).

Cependant, par dérogation au règlement fédéral, si le nombre de « partants » est inférieur à 22, le montant des prix distribués aux concurrents classés dans le premier tiers sera calculé conformément au tableau de « répartition des pourcentages » ci-contre.

Pour toutes les épreuves, 3 prix seront distribués au minimum, quel que soit le nombre de partants.

	%
1er	25%
2e	19%
3e	15%
4e	12%
5e	10%
6e	8%
7e	6%
8e	5%

B. Ligues et épreuves

A chaque étape, chaque cavalier doit participer à 1 épreuve maniabilité ou figure imposée **ET** à 1 épreuve Grand Prix. Il peut choisir les épreuves qui lui conviennent parmi celles qui sont dans la LIGUE dans laquelle il participe :

Niveau Circuit Régional	Epreuves comptant pour ce niveau
Ligue 2	Amateur 4, Amateur 3, Amateur 2
Ligue 1	Amateur 2, Amateur 1 (1m10 et 1m15), Amateur Elite

Au sein de leur ligue, les cavaliers sont libres de changer d'épreuve d'une étape à l'autre.



Circuit Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2019



C. Répartition des points

A chaque étape et à l'issue de chaque épreuve, les points sont attribués à chaque cavalier en fonction de son classement individuel sur l'épreuve, selon le tableau suivant :

	Toutes épreuves
1er	10 pts
2ème	9 pts
3ème	8 pts
4ème	7 pts
5ème	6 pts
6ème	5 pts
7ème	4 pts
8ème	3 pts
9ème et au-delà	2 pts
Éliminé ou Abandon	1 pt

Les cavaliers dont la note est inférieure à 60% ne recevront que 2 points, quel que soit leur classement.

Les points sont attribués à chaque Ecurie de la façon suivante :

► Sur chaque épreuve (Mania ou FI et Grand Prix), c'est l'équipier qui bénéficie du plus grand nombre de points qui génère les points de base pour l'Ecurie ;

A la fin de l'étape, on additionne les points ainsi obtenus sur l'épreuve Mania ou Figures Imposées et sur l'épreuve Grand Prix par l'écurie.

► Si le 2ème coéquipier termine au moins une épreuve Circuit Régional, il rapporte 2 points à l'Ecurie ; s'il a pris le départ mais n'en termine aucune, il rapporte 1 point.

► Si aucun coéquipier ne termine d'épreuve, l'équipe reçoit 1 point de participation par cavalier ayant pris le départ d'au moins 1 épreuve Circuit Régional.

En cas d'ex æquo aux 3 premières places de chaque étape, le classement sera effectué de la façon suivante :

► Priorité à l'écurie ayant couru l'étape en cours avec deux équipiers ;

► En cas d'ex-æquo, à l'écurie dont la moyenne des notes des 2 équipiers sur l'étape (Maniabilité ou Figures Imposées et GP) sera la plus élevée ;

► En cas de nouvel ex-æquo, les lots prévus seront répartis entre les ex æquo.

La présence de l'Ecurie à la Remise des Prix est obligatoire.

Les résultats par étape sont gérés par le CRE. Ils sont publiés sur le site Internet du Circuit Régional dans les 72h suivant la fin de l'étape, et les cavaliers disposent ensuite de 7 jours pour effectuer une réclamation par mail auprès du CRE. Au-delà de ce délai, les points attribués aux écuries pour l'étape ne pourront plus être modifiés.

En cas de disqualification du cavalier ou du cheval, les points gagnés par l'Ecurie ne sont pas attribués.



Circuit Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2019



D. Remises des Prix du Circuit Régional.

A chaque étape ainsi qu'au classement final (cumul des 6 étapes), les 3 premières écuries seront récompensées en lots, plaques et flots

E. Classement final

Pour prétendre figurer au classement général, une Ecurie devra avoir participé à au moins 3 étapes et ses équiéiers doivent avoir participé au moins à 3 étapes chacun (sauf justificatif médical du cavalier en cours de saison).

Le classement final est le cumul des points acquis lors des 5 étapes. **En cas d'ex-aequo aux 3 premières places de ce classement général, les écuries seront départagées d'après le nombre décroissant de participations des coéquiéiers aux étapes Circuit Régional Hunter Horsefeed 2019 : le classement des ex-æquo se fera alors du plus grand nombre de participations au plus faible.** En cas de nouvel ex-aequo la "surprime" prévue sera divisée par le nombre d'ex aequo.

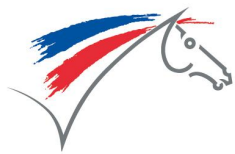
6 - Règlement et droit à l'image

A. Pour la promotion du Circuit Régional, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément le CRE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée définitivement à compter des inscriptions auprès du CRE

B. L'inscription d'une Ecurie dans le Circuit Régional vaut acceptation du présent règlement.

7 - Calendrier du Circuit Régional Hunter Horsefeed 2019

Circuit Régional Hunter « PADD » 2019				
Etape 1	Saint Gervais - Les Presnes	85	3 Mars	201985076
Etape 2	Carquefou	44	24 Mars	201944050
Etape 3	Vibraye	72	7 Avril	201972079
Etape 4	Laval ATH	53	12 Mai	201953004
Etape 5	Corné	49	2 Juin	201949112
Etape 6	Le Lion d'Angers Finale Régionale PADD	49	22-23 Juin	201985081



Circuit Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2019



Fiche d'inscription

Nom de l'écurie : _____

Participera au Circuit Régional 2019 des Pays de la Loire en **Hunter**. L'écurie est composée des cavaliers suivants :

1^{er} cavalier : Nom : _____ Prénom : _____
N° de Licence FFE : _____ Téléphone : _____
Mail (obligatoire) : _____

2^{ème} cavalier : Nom : _____ Prénom : _____
N° de Licence FFE : _____ Téléphone : _____
Mail (obligatoire) : _____

L'inscription de l'Ecurie vaut acceptation du Règlement du Circuit Régional Hunter des Pays de la Loire 2019.

Pensez à ajouter l'attestation de partenariat de votre partenaire lorsque vous en avez un.

Fait à _____ Le _____

Signature
Cavalier 1

Signature
Cavalier 2